

ORDONNANCE REDUISANT LA LIMITE DE VITESSE SUR DIVERS TRONÇONS DU RÉSEAU ARTÉRIEL ET LIMITANT LA VITESSE PRESCRITE À 30 KM/H À PROXIMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3 al. 9)

ORDONNANCE N^o 14-24-26

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a adopté, par résolution, lors de sa séance ordinaire tenue le 4 juin 2024, l'ordonnance suivante :

Le boulevard Saint-Laurent :

- Réduire la limite de vitesse de 50 km/h à 40 km/h sur le boulevard Saint-Laurent entre la rue Jean-Talon Jarry et le boulevard Crémazie;
- Implanter une zone scolaire réduisant la vitesse à 30 km/h sur le boulevard Saint-Saint-Laurent, aux abords de l'école Lucien-Pagé, entre la rue Jarry et la rue Guizot;

La rue Jarry :

- Réduire la limite de vitesse de 50 km/h à 40 km/h sur la rue Jarry entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Papineau;
- Implanter une zone scolaire réduisant la vitesse à 30 km/h sur la rue Jarry, aux abords des écoles Georges Vanier, Henri-Julien et Joseph-Charbonneau, entre l'avenue Christophe-Colomb et la rue Rousselot;

La rue Jean-Talon :

- Réduire la limite de vitesse de 50 km/h à 40 km/h sur la rue Jean-Talon entre le boulevard l'Acadie et la 24^e avenue;
- Implanter une zone parc réduisant la vitesse à 30 km/h sur la rue Jean-Talon entre la rue Chambord et la rue Fabre, aux abords du parc Turin et de l'hôpital Jean-Talon;

L'avenue Papineau :

- Implanter une zone scolaire réduisant la vitesse à 30 km/h sur l'avenue Papineau, aux abords de l'école Saint-Grégoire-le-Grand, entre la rue Jarry et la rue Tillemont;

La rue Bélanger :

- Réduire la limite de vitesse de 40 km/h à 30 km/h sur la rue Bélanger entre l'Avenue Papineau et la 24^e Avenue.

L'Avenue Beaumont :

- Réduire la limite de vitesse de de 50 km/h à 40 km/h sur l'avenue Beaumont, entre le boulevard l'Acadie et l'avenue Parc.

Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

Fait à Montréal, le 5 juin 2024

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers